VOTRE TEMPS EST PRÉCIEUX!

VOTRE CONSEILLER GROUPAMA SE DÉPLACE DANS VOTRE ENTREPRISE

DANS LE GRAND EST

175 agences

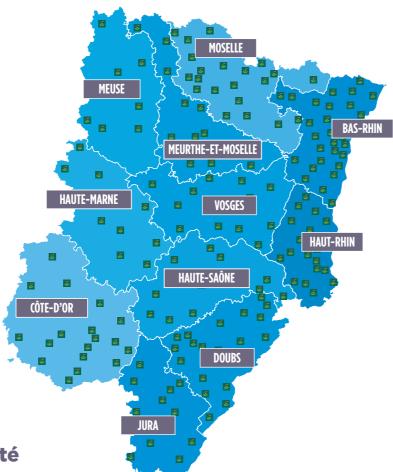
1500 collaborateurs

2000 entreprises partenaires

Centre de décisions régional

L'ensemble des décisions sont prises dans votre région :

souscription, gestion de vos contrats, règlement des sinistres...



A VOTRE SERVICE...

Mieux vous servir : notre priorité

Si votre conseiller n'est pas disponible, les collaborateurs du service Clients Pro régional prendront automatiquement le relais pour traiter efficacement vos demandes :

- renseignements sur vos contrats : Dommages aux biens, Prévoyance, Responsabilité Civile...
- modifications ou ajouts de vos véhicules, de garanties et/ou de franchises
- demandes d'attestation de garanties demandes de rendez-vous avec votre conseiller

Une question, un conseil ? Une seule adresse : monconseillerpro@groupama-ge.com

GROUPAMA GRAND EST ASSUREUR PARTENAIRE







LES OFFRES EXCLUSIVES

FLEURISTES





NOS SOLUTIONS À VOS PRÉOCCUPATIONS

SÉCURISE	SÉCURISER VOTRE ACTIVITÉ AU QUOTIDIEN		
VOS PRÉOCCUPATIONS	NOS SOLUTIONS	VOS AVANTAGES	
Impossible d'accéder à ma boutique, suite à un incendie	Indemnisation des pertes consécutives à une baisse de votre chiffre d'affaires Perte d'Exploitation	REVENUS Maintenus	
Ma voiture est tombée en panne et j'ai des rendez- vous à domicile prévus	Véhicule de remplacement dans l'heure suite à accident, panne, vol. Automobile	SERVICE CLIENTS MAINTENU	
Ma recette a été volée suite à une agression sur le trajet de la banque	Indemnisation jusqu'à 14 300 € / an des biens dérobés, à l'extérieur des locaux, y compris au domicile du porteur Protection Vol	RECETTE PROTÉGÉE	





VOUS PROTÉGER VOUS ET VOS PROCHES		
VOS PRÉOCCUPATIONS	NOS SOLUTIONS	VOS AVANTAGES
J'ai une sciatique douloureuse qui me gène lorsque je travaille et j'aimerais être rapidement soulagé.	Jusqu'à 180 € de participation forfaitaire aux frais d'ostéopathie et de chiropractie, sans délai d'attente. Complémentaire Santé	VOUS ÊTES AUSSI INDEMNISÉ POUR DES ACTES NON REMBOURSÉS PAR VOTRE RÉGIME SOCIAL DE BASE.
Je suis immobilisé suite à un accident de la route alors que les périodes de fêtes approchent	Versement d'indemnités journalières en compensation de votre perte de revenus Prévoyance	VOTRE CAPACITÉ FINANCIÈRE EST MAINTENUE.
Mes revenus sont fluctuants. Comment préparer au mieux ma retraite ?	Cotisations à votre rythme, et versements libres possibles. Retraite	VOS COTISATIONS SONT DÉDUCTIBLES DE VOTRE REVENU IMPOSABLE.

PROFITE	PROFITEZ D'AVANTAGES FISCAUX ET SOCI		
VOS PRÉOCCUPATIONS	NOS SOLUTIONS	VOS AVANTAGES	
J'ai l'obligation de mettre en place une complémentaire santé pour mes salariés. Quel intérêt pour mes salariés ?	Une offre santé pour vos salariés avec des garanties et des tarifs adaptés à la trésorerie de votre entreprise. Un contrat avec une fiscalité avantageuse pour le salarié. Complémentaire Santé Collective	LES COTISATIONS SONT EXONÉRÉES DE CHARGES SOCIALES ET DÉDUCTIBLES DE VOTRE BÉNÉFICE IMPOSABLE. UNE FISCALITÉ AVANTAGEUSE : UN CONTRAT À 18 € / MOIS ET PAR SALARIÉ COÛTE EN RÉALITÉ 6 € À VOTRE ENTREPRISE.	
Comment fidéliser mes collaborateurs ?	Mise en place d'un Plan d'Épargne Entreprise lié à des avantages fiscaux et sociaux. Épargne salariale	CE DISPOSITIF VOUS EST ACCESSIBLE EN TANT QUE CHEF D'ENTREPRISE.	



LES OFFRES EXCLUSIVES DU **PARTENARIAT**



TRIPLEMENT DE LA VALEUR DES STOCKS LORS DES PICS D'ACTIVITÉ
PAR RAPPORT À LA VALEUR SOUSCRITE : JOUR DE L'AN, SAINT VALENTIN,
FÊTES DES MÈRES ET GRANDS MÈRES, TOUSSAINT ET NOËL

- **Extension des garanties** sur les marchés, foires expositions et salons
- **Franchise RC offerte** lors du premier sinistre
- Appareils électriques et informatiques professionnels **remboursés en valeur à neuf pendant les 5 premières années**
- En cas de coupure ou d'incident électrique, **indemnisation de la valeur des produits contenus dans les installations frigorifiques**
- Marchandises transportées assurées à hauteur de 3 000 €
- Vol des espèces à l'interieur des locaux professionnels garanti à hauteur de 4 000 €
- 149 € (valeur indexée) maximum d'indemnités journalières versées en cas d'arrêt de travail du chef d'entreprise ou d'un salarié permettant de maintenir votre service clients

AVANTAGES TARIFAIRES DU **PARTENARIAT**

-10%

sur l'ensemble de vos contrats : professionnels, autos et habitations

-10%

sur l'ensemble de vos contrats : prévoyance